

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : SARREBOURG

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat (facultatif)

Numéro et titre du premier sujet traité : sujet 04 :

Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

MOTS CLES

- Formation initiale, formation différée, éducation par le travail, formation tout au long de la vie, artisanat entreprise et administration, validation des acquis et de l'expérience.
- Diversification des parcours, ouverture de l'école sur le monde, cloisonnement et rigidité de l'école, dans sa structure et son fonctionnement, formation en alternance.

LES POINTS D'ACCORD

- Insuffisance de lien entre l'école et le monde du travail.
- Revaloriser la formation professionnelle initiale et continue.
- Maintien d'un socle minimum de connaissances afin de favoriser la formation continue.
- Redéfinir les modalités de l'orientation scolaire par une meilleure connaissance du monde professionnel.

LES TENDANCES

- Proposer une orientation scolaire ou professionnelle dès la classe de 5^{ème}.
- Eviter de « marginaliser » les élèves en situation d'échec scolaire et leurs parents.

PROPOSITIONS

- Développer les stages de formations et de connaissance du monde du travail et les intégrer dans les cursus scolaires.
- Ouvrir l'école sur le monde par une diversification des parcours.
- Permettre à l'intelligence pratique de s'exprimer par une meilleure prise en considération des filières techniques et professionnelles.

Numéro et titre du deuxième sujet traité : sujet 16 :

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative - en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

MOTS CLES

- Eduquer, enseigner, place des parents à l'école, autorité, droits et devoirs, concertation, respect.
- Dialogue, limites d'intervention des différents acteurs.

LES POINTS D'ACCORD

- Respect de la personne que l'on soit enseignant, parent ou élève.
- Meilleure définition du champ de compétence des enseignants et des parents.
- Responsabiliser les parents dans la vie scolaire de leur enfant.

LES TENDANCES

- Les enseignants trouvent les parents peu impliqués dans la scolarité de leurs enfants.
- Les parents estiment que le monde éducatif ne leur consacre pas assez de temps et de considération.

PROPOSITIONS

- Développer les contacts notamment avec les parents d'enfants en difficultés sociales ou scolaire.

- Rendre plus lisible le système éducatif par l'utilisation d'un langage moins technique.
- Revoir la formule des rencontres « parents - professeurs », surtout pour les élèves en difficultés (création de « conseil de classe ouvert »).
- Revaloriser la « fonction » de parents d'élèves.

Numéro et titre du troisième sujet traité : sujet 21 :

Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

MOTS CLES

- Professeurs, inspecteurs, chefs d'établissement, directeur d'école primaire, ATOSS, équipe éducative.
- Psychologue, éducateurs, RASED, CLIS, moyens, formation.

LES POINTS D'ACCORD

- Manque de personnels enseignants spécialisés pour les « publics » en difficultés et/ou difficiles.
- Développement insuffisant de structures adaptées aux élèves en difficultés.
- Formation des enseignants de moins en moins adaptée à l'évolution sociale de l'école.

LES TENDANCES

- Insuffisance de structures spécialisées dans la prise en charge des élèves en difficultés, dans le primaire et le secondaire.

PROPOSITIONS

- Développer la formation des personnels en l'adaptant à l'accompagnement non pédagogique.
- Dégager des plages horaires pour permettre aux enseignants de maintenir le lien école-famille-élève dès l'entrée en maternelle.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Le débat a associé un public important (200 personnes) représentant les principales composantes sociales (élus, chefs d'établissements, responsables d'associations, enseignants, chefs d'entreprises, parents d'élèves).

Les échanges se sont déroulés dans une ambiance calme, propice à la concertation. La réunion a été bien perçue par les participants.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Ouvrir l'école sur le monde du travail le plus précocement possible

2 Développer le droit à des parcours diversifiés dans le respect des rythmes de l'enfant

3 Redéfinir les rôles et les missions de l'école et des familles dans le cadre d'un contrat synallagmatique